

RESULTATS DES VOTES DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 3 MAI 2016

Lors de son Assemblée Générale Mixte le 3 mai 2016, les actionnaires de HiMedia Group, réunis avec un quorum de 59,65%, ont approuvé l'ensemble des résolutions qui étaient proposées par le conseil d'administration et rejeté l'ensemble de celles que ce dernier n'avait pas agréées.

Les résolutions ont été approuvées avec les scores suivants :

Ordre du jour de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015 : approuvée à 99.66%
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015 : approuvée à 99.56%
- Quitus aux administrateurs : approuvée à 98,23%
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015 : approuvée à 99,9%
- Conventions réglementées visées aux l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce : approuvée à 99,95%
- Approbation des conventions réglementées relatives aux filiales de la Société : approuvée à 99,94%
- Approbation d'une convention réglementée conclue dans le cadre de l'acquisition par HiPay Group des actions Ledger détenues par la Société : approuvée à 96,7%
- Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 à Monsieur Cyril Zimmermann, Président Directeur Général du Conseil d'administration : approuvée à 96,04%
- Renouvellement du mandat de la société Mazars en qualité de commissaire aux comptes titulaire : approuvée à 99,93%



- Renouvellement du mandat de Monsieur Jean-Luc Barlet en qualité de commissaire aux comptes suppléant : approuvée à 99,93%
- Autorisation consentie au Conseil d'administration pour opérer sur les actions de la Société : approuvée à 98,14%

Ordre du jour de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto détenues : approuvée à 99,42%
- Pouvoirs pour formalités : approuvée à 99,90%

Résolutions non soutenues par le Conseil d'Administration

- Résolution A Révocation d'un administrateur (Monsieur Cyril Zimmermann) : rejetée à 99,26%
- Résolution B Révocation d'un administrateur (Monsieur Jean-Charles Simon): rejetée à 98,95%
- Résolution C Révocation d'un administrateur (Monsieur Eric Giordano) : rejetée à 98,95%
- Résolution D Nomination d'un administrateur (Madame Marie-Pierre Bordet) : rejetée à 98.77%
- Résolution E Nomination d'un administrateur (BJ Invest SAS) : rejetée à 98,94%
- Résolution F Nomination d'un administrateur (Monsieur Thierry Debarnot) : rejetée à 98,94%
- Résolution G Nomination d'un administrateur (Monsieur Justin Ziegler) : rejetée à 98,94%